

WALLONIA

Recueil mensuel de Littérature Orale, Croyances
et Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME

ET DIRIGÉ PAR

Oscar COLSON

IX

1901

LIEGE

Bureaux : Rue Hullos, 59

MATH. THONE, IMPRIMEUR





Edouard Remouchamps

Edouard Remouchamps, auteur dramatique et poète wallon, né à Liège, le 14 mai 1836, est décédé le 2 novembre 1900. Il était membre titulaire de la *Société Liégeoise de Littérature wallonne*, membre correspondant du *Caveau Verviétois*, et chevalier de l'Ordre de Léopold à titre d'écrivain wallon. Il exerçait la profession de marchand meunier.

La première comédie écrite par Remouchamps est intitulée : *Li Savti*. Elle remonte à 1858 et ce n'est que dix-sept ans plus tard, en 1875, qu'il a publié la deuxième, *les Amours d'à Gèrà*. De 1876 à 1887, il a fait paraître nombre de contes, de satires, de chansons, dans les Bulletins et l'Annuaire de la *Société wallonne* et dans divers almanachs liégeois. L'œuvre capitale de Remouchamps est *Tâti l' Perriqui*, comédie-vaudeville en 3 actes, imprimée en 1886, l'un des chefs-d'œuvre du Théâtre wallon.

Nous ne pouvons songer à analyser l'œuvre de Remouchamps qui est, au reste, l'une des plus populaires dans toute la Wallonie. Mais le succès de cette œuvre, la marche triomphale des pièces du regretté maître constituent une page trop intéressante de l'histoire du mouvement wallon pour qu'on n'en retrace pas rapidement ici les principales péripéties.

Lorsque le 14 janvier 1874, le cercle philanthropique « Les Wallons », de Liège, mit pour la première fois à la scène *li Savti*, de Remouchamps, il ne s'attendait guère qu'à un succès d'estime, dû en effet à une tentative aussi originale, et qui, précédemment, avait été accordé à d'autres pièces nées sur le même terroir. Le cercle eut cependant la bonne fortune de voir, parmi les interprètes de cette pièce, se révéler un artiste de talent vigoureux, personnel et sain, M. Toussaint Quintin, qui, secondé du reste par des amateurs de réel mérite, fit du *Savti* une création inoubliable et donna à cette pièce tout le relief dont elle était digne. *Li Savti* eut un succès énorme à Liège et dans la province où le cercle « Les Wallons »

dut entreprendre des tournées. En trois ans, *li Sauti* rapporta cinquante mille francs aux diverses œuvres de bienfaisance patronnées par cette Société philanthropique, dont le souvenir n'est pas perdu à Liège.

Entretemps, la seconde pièce de Remouchamps, *Les Amours d'à Gèrà* était créée par le « Cercle d'Agrément » émule du premier, et remporta également un succès remarquable qui ne s'est pas démenti par la suite.

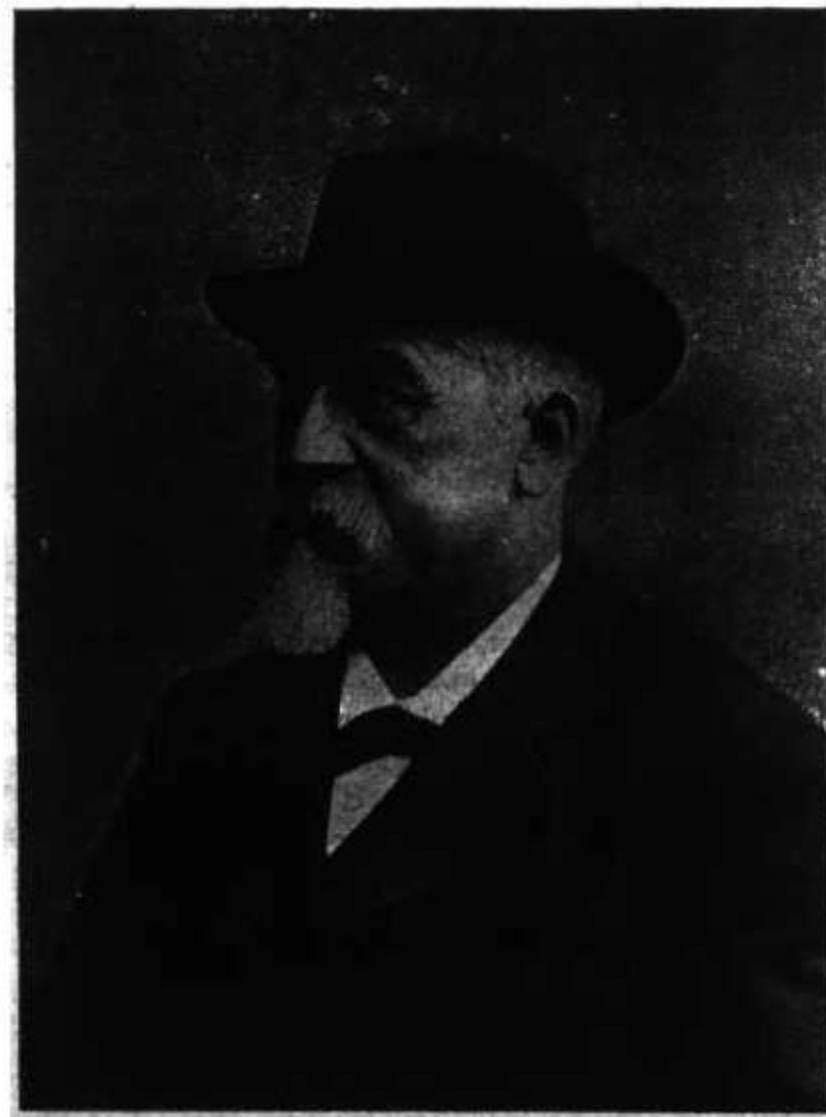
Mais ce fut en 1886 que le mouvement esquissé par ces premiers succès se dessina brusquement, dès les premières représentations de *Tâtî l'Perriqui*. Cette pièce, qui est encore le vaudeville wallon en quelque sorte classique, apparut d'abord comme une œuvre extraordinairement adéquate à l'art sincère et consciencieux des comédiens amateurs du temps, et au goût séculaire des Liégeois pour leur vieille langue si riche et si pittoresque. A une affabulation assez simple, *Tâtî l'Perriqui* joint, en effet, une gaité intense, et elle est écrite dans une langue d'une pureté et d'une clarté idéales. Mais le talent des interprètes, et particulièrement de M. Quintin, de M. Lambremont, d'Edouard Antoine, devait bientôt faire ressortir la perfection scénique de ces trois actes, l'originalité locale et la valeur logique des caractères, sans compter la verve de la langue et le sel des réparties.

Ce fut un triomphe. Jamais pièce wallonne n'a eu un tel retentissement. La presse belge tout entière en a rendu compte, car on a joué *Tâtî* deux cents fois, devant des salles comblées toujours et devant les publics les plus divers, non seulement dans les villes, les bourgs et dans maints villages de Wallonie, mais jusque dans les cités flamandes et à Bruxelles. *Tâtî* fut même joué plusieurs fois à Paris au théâtre du Château-d'Eau, et non sans succès.

Les fêtes wallonnes auxquelles donnèrent lieu les principales représentations de *Tâtî* furent, surtout à Liège, des solennités patriotiques wallonnes, que les autorités locales présidaient, où les députés, les sénateurs, se faisaient un plaisir personnel d'assister, où le public tout entier, depuis le « paradis » jusqu'aux « fauteuils » applaudissait avec un égal entrain les harangues officielles et les meilleures scènes de la pièce, soulignant avec la même satisfaction les bonnes phrases des bourgmestres et les bons mots de *Tâtî*. A certains moments, ces séances presque officielles revêtaient le caractère de vraies fêtes de famille...

L'auteur, cependant, ne se prêtait qu'avec peine à ces représentations où il était appelé par les événements à jouer lui-même un rôle. En effet, Remouchamps aimait à s'effacer devant son œuvre.

Les principaux traits de son caractère, si souvent rappelés, étaient une modestie profonde, un désintéressement tout simple, une générosité sans phrase, une bonhomie inaltérable. Il aimait aller, comme les autres, mais incognito, voir *Tâtî* et payer sa place. Non seulement il abandonnait son droit d'auteur aux pauvres, mais il alla plus



d'une fois jusqu'à arrondir de ses deniers le bénéfice des représentations au profit d'œuvres de bienfaisance — lesquelles, en résumé, doivent au théâtre de Remouchamps, la valeur d'une opulente fortune.

Cependant, la tournée triomphale de *Tâtî* exerça une influence considérable sur la littérature wallonne. C'est à elle que nous

sommes redevables du mouvement dramatique dont le développement inouï stupéfia les Wallons eux-mêmes. A l'époque de *Tâté* le répertoire wallon comprenait tout au plus une trentaine de pièces. Il en compte certainement aujourd'hui un millier, de valeur très inégale assurément, mais dont presque toutes ont été jouées : rien qu'à Liège, plusieurs auteurs vivent pour ainsi dire du produit de leurs œuvres dramatiques. Cette ville compte à présent une troupe permanente de comédie, et une vingtaine de sociétés dramatiques. Dans la province il n'existe pas de village où l'on ne joue du wallon, tout au moins aux fêtes carillonnées. On estime à deux cents le nombre des sociétés organisées qui y revendiquent le titre de « Société dramatique wallonne ». Le mouvement s'est étendu dans ces dernières années en Brabant, au pays de Namur et dans le Hainaut. L'Association des Auteurs dramatiques wallons, qui siège à Liège, compte septante à quatre-vingts membres qui paient une annate assez forte pour assurer le fonctionnement de ce cercle, analogue à la Société française des Auteurs et Compositeurs de musique.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de l'influence de l'œuvre de Remouchamps. Sa popularité immense a ravivé chez le plus grand nombre l'amour du vieux langage, forme matérielle de la tradition. Plus que tout autre peut-être, elle a favorisé, dans les masses profondes, l'épanouissement de notre conscience de race. Et l'on peut dire qu'il n'est pas une œuvre wallonne qui n'ait bénéficié dans une large mesure de cette propagande bienfaisante.

N'est-ce pas elle qui créa un public aux œuvres de littérature pure ou de science wallonnes ?

Si nos poètes, qui sont pour la plupart des ouvriers peu fortunés, peuvent aujourd'hui publier leurs œuvres avec la certitude de les vendre, c'est tout d'abord à *Tâté* qu'ils le doivent.

Et ils ne l'ignorent point.

Remouchamps était vénéré dans le monde wallon, que sa mort a frappé au cœur. On ne peut faire meilleur éloge de cet homme à l'art sincère, à l'âme simple, au caractère droit, au cœur d'or.

O. C.

Quelques opinions

Le Cercle d'Agrément, de Liège, est venu représenter hier, à Bruxelles, *Tâté l'Perriqui*... La salle du Musée du Nord était archi-comble... L'auteur, M. Remouchamps, a eu le rare bonheur de réussir à donner un caractère particulier au type si connu du parvenu enrichi. On ne s'attendait pas à trouver, avec le gros sel gaulois de la comédie wallonne, tant de véritable

esprit de fine observation et tant de traits justes de satire aussi distinguée. Le parvenu de M. Remouchamps est parfaitement observé, c'est un type parfait et qui ne se dément pas. Et autour du personnage principal, les personnages secondaires sont bien groupés. Tout cela forme un tout complet, une comédie alerte et vive, mais néanmoins vrai théâtre... Le public a parfaitement compris que c'était là de la bonne et de la vraie comédie.

La Meuse, correspondance de Bruxelles,
n° du 18 avril 1887.

Tâté l'Perriqui, la dernière comédie couronnée par la Société de Littérature wallonne de Liège, est wallonne de fond et de forme, de personnages, de mœurs, de verve locale, d'accent de terroir, et en outre elle touche aux travers, aux vanités qui ne sont pas d'une seule race et d'une seule ville, tout en ayant fortement la marque liégeoise. Voilà ce qui explique le grand succès des représentations de *Tâté l'Perriqui* à Bruxelles.

GUSTAVE FRÉDÉRIX, dans *l'Indépendance Belge*,
n° du 5 mai 1887.

... Ces Messieurs [du « Cercle d'Agrément »] jouaient depuis longtemps des productions du crû ; il est probable que leur réputation n'aurait jamais franchi les murs de Liège s'ils n'avaient eu la bonne fortune de mettre la main sur une comédie intitulée *Tâté l'Perriqui*. Non, vous n'imaginerez jamais le succès colossal qu'obtint dans toute la Belgique l'œuvre de M. Remouchamps ! Elle souleva partout un enthousiasme extraordinaire. Les interprètes ne furent pas moins couverts de fleurs que la pièce... Il manquait au triomphe de *Tâté l'Perriqui* la consécration de Paris. Le « Cercle d'Agrément » est venu l'y chercher. Il y a eu rappel à chaque acte, surtout à la fin. On a demandé l'auteur à grands cris. Il a paru sur la scène, et on lui a fait une ovation.

ADRIEN BARBUSSE, dans *Le Siècle*
n° du 28 mai 1888.

Alors que les directeurs de théâtres parisiens s'arrachent les cheveux devant leurs banquettes vides, une troupe belge, le Cercle d'Agrément, de Liège, qui vient donner au Château-d'Eau, une série de représentations wallonnes, dans le patois du pays, a la chance de jouer devant une salle comble, et à la grande joie du public... Ce qu'on s'est amusé hier à ce *Tâté l'Perriqui*, c'est inénarrable. Jamais je n'ai vu une joie égale à celle des spectateurs qui remplissaient la salle.

A. G. dans *La Petite République*,
n° du 25 mai 1888.

Ce *Tâté* est un modeste perruquier qui croit avoir gagné un gros lot de cent mille francs, et le voilà possédé de la manie des grandeurs et du luxe, voulant avoir beaux habits, beaux meubles, valet et servante, prétendant ne plus parler que le français des gens huppés, aspirant aux emplois politiques, aux galons et décorations. Le personnage n'est pas nouveau, mais

sa vérité reste la même en tous les temps et sous tous les régimes. Et M. Remouchamps, l'auteur de *Tâti l'Perriqui*, tout en usant du fond éternel et des traits généraux de cette sorte de glorieux, lui a donné une personnalité bien distincte, l'a bien placé en son milieu liégeois, a laissé à sa vanité la bonne humeur, l'accent populaire, tous ces dictons pittoresques qui sont le tempérament même et l'esprit wallons.

A côté de *Tâti*, le pauvre homme qui veut faire figure, sa sœur *Tonton* est la raison rudoyante, l'honnête femme aux propos francs. C'est l'ordre classique : Molière mettait auprès de ses vaniteux et de ses maniaques la bonne bourgeoise, M^{me} Jourdain, le frère Béralde, de bon conseil, les servantes à riposte brusque et à dévouement obstiné. M. Remouchamps s'astreint à cet ordre consacré. Mais sa *Tonton* ne trahit pas un seul instant l'imitation et la convention. Ce n'est pas une Dorine wallonne, c'est *Tonton*, une vraie femme liégeoise de sens et de verve.

EDMOND STOULLIG, dans *Le National*, de Paris,
n° du 25 mai 1888.

Edouard Remouchamps était un Wallon dans toute la force du terme, il avait le génie de sa langue et nul mieux que lui ne sut mettre à la scène ces types bien liégeois, bien wallons, dont il soulignait les ridicules et les tics de main de maître. Ces pièces étaient marquées au bon coin de la satire et furent pour le mouvement dramatique wallon, le signal d'une vie nouvelle. *Tâti l'Perriqui* fut certes le chef-d'œuvre d'Edouard Remouchamps, bien que cette pièce ne fût pas la seule qu'il ait produite. Ses succès d'écrivain furent nombreux et maintes fois l'Académie wallonne les ratifia en accordant aux œuvres du défunt poète les distinctions les plus flatteuses.

La célébrité de l'auteur wallon date cependant du jour où il mit à la scène *Tâti l'Perriqui*; dès les premières représentations le succès alla à cette œuvre qui eut dans la Wallonie entière un retentissement énorme. Ce succès passa même rapidement les portes de la vieille cité liégeoise. *Tâti l'Perriqui* fut joué maintes fois à Bruxelles, promené triomphalement dans la Belgique entière et, chose plus étonnante encore, la pièce fut interprétée à Paris, non sans succès.

Remouchamps était surtout un modeste et son triomphe ne changea aucunement son caractère qui était bon et affectueux. Sa philanthropie ne connaissait pas de bornes et toujours il consacra le fruit de ses œuvres aux humbles et aux souffrants.

La Réforme, de Bruxelles,
n° du 5 novembre 1890.

Wallon, il le fut complètement, avec sérénité, dans la santé de sa raison solide, dans sa foncière honnêteté d'homme et d'écrivain, dans l'ironie indulgente de son esprit, dans sa générosité sans bornes, dans sa crainte des honneurs. N'est-ce pas un fier et rare exemple des qualités de notre race que celui de ce bon meunier qui, dix ans durant, consacre ses loisirs à polir les deux ou les trois actes d'une comédie, ne la livre que

lorsqu'il l'a rendue parfaite aux curiosités des lettrés et de la foule, et qui, lorsque le succès l'a mis en lumière, s'esquive, honteux, comme si le destin lui avait joué un tour pendable, et songe même à ne pas « fatiguer le public avec sa pièce », au point qu'il faut lui représenter, qu'il s'agit, une fois de plus, d'une œuvre philanthropique à soutenir, pour qu'il autorise la représentation ? Autant par son œuvre que par son caractère, il est de ceux qu'on peut vénérer sans arrière-pensée.

Chanchet, journal satirique et littéraire,
n° du 10 novembre 1899.

Si craintif de la réclame qu'il fût passé inaperçu de la grande foule, si ceux à qui il incombait d'exalter, comme il convenait, son talent vraiment moliéresque, n'avaient donné à son *Tâti* l'immense réputation — si bienfaisante pour les lettres wallonnes ! — qu'il méritait, celui qui disparaît était un caractère. Ceux qui lui rendront hommage auront à vanter avant tout son désintéressement, sa probité d'art, son désir d'effacement. Ils rendront service à la race en l'incitant à reconnaître, en ce grand mort, le meilleur d'elle-même. Dans son âme d'indulgent philosophe, plus sévère pour soi que pour autrui, il ne pouvait naître ni l'idée d'un travail qui ne fût pas poussé à la perfection, ni celle d'un profit littéraire qui ne fût pas consacré aux pauvres. Celui qui fit tant rire ceux qui ont à manger, mit une gloire égale à sécher les larmes des autres; et, pour ceux qui n'ont pas connu la haute bonhomie de l'homme, ces deux qualités prédominantes : son constant désir de laisser une œuvre sans tare, sa permanente et systématique générosité font de Remouchamps un noble exemple à proposer à l'attention de ceux qui restent...

Il a pu dormir tranquille, celui qui, malgré tant de succès, n'avait pas fait d'envieux. Il fut bon et créa de la beauté. Que peut-on dire de meilleur de celui qui nous quitte après la tâche accomplie ?

Pierre STELLAN (Ch. DELCHEVALERIE), dans *L'Express*,
n° du 12 novembre 1899.



C'était un Jeune Flamand...

CHANSON MORALE

Bien soutenu. Accompagnement de piano par P. VAN DAMME.

Chant

C'était un jeun' fla-mand Caressant sa voi-

Piano

si ne Ca-ressant sa voi-si-ne

Et la vou-lant bai-ser En lui di-sant : La

bel - le Vous plaît-il de m'ai - mer ?

1. C'était un jeun' flamand
Caressant sa voisine
Caressant sa voisine
Et la voulant baiser
En lui disant : « La belle
Vous plaît-il de m'aimer ? »
2. « — Hélas mon cher amant
Comment veux-tu que j' t'aime ?
Car j'ai entendu dire
Par un de mes parents
Qu' dans ton pays d' Hollande
Tu as femme et enfant. »
3. « — Qui sont ces envieux,
Sur moi qui vont médire ?
C'est votre père la belle
Qui vous a dit cela
Nous coucherons ensemble
Parlera qui voudra. »

4. « — Hélas mon cher amant
Si je deviens enceinte ?
— Si tu deviens enceinte
Belle je t'épouserai,
Dans mon pays d' Hollande
Je te ramènerai. »
5. « — Hélas mon cher amant
Qu'irons-n' faire en Hollande
— Nous y ferons boutique
Et là nous venderons
Tout' sort' de marchandises
Que les marchands voudront. »
6. Quand le garçon eût pris
Le plaisir de la belle :
« — Adieu aimable fille
En vous remerciant
Dans mon pays d' Hollande
J'y ai femme et enfant ! »

7. « — Va-t-en ! amant trompeur,
Grand abuseur de filles !
Ah ! que les fill' sont sottes
D'écouter les garçons !..
Il vaut mieux rester fille
Qu' de s' mettre en abandon. »

Chanté, en 1893, par M^{lle} Tonton (Jeanne) Gérard, de Vottem, Liège. — Cette pièce appartient au genre des chansons qui, comme le disait notre chanteuse, apprennent aux jeunes filles « à avoir peur et à se défier » à-z-avu sogne et à s' dimètyi.



Le Carnaval de Ster-Francorchamps

EN ARDENNES

Entre Spa et Stavelot, confinant aux Hautes-Fagnes et à la Prusse, se trouve la commune de Francorchamps, qui se compose de quatre villages : Francorchamps, Ster, Hockay et Baronheid. La seconde section, celle de Ster, a conservé des réjouissances carnavalesques d'un caractère très original, dont nous allons rendre compte.

1. — Les « Cràs-djûdis ».

On commence par y fêter les quatre *cràs-djûdis* « jeudis-gras », c'est-à-dire les quatre jeudis qui précèdent le Mardi-gras.

Ces jours-là, ou plutôt ces soirs-là, car alors c'est le soir seulement que la Folie agite ses grelots, ces soirs-là donc, les plus joyeux de l'endroit se revêtent de vieilles nippes quelconques, de façon à se rendre méconnaissables, mais drôles avant tout : le masque est souvent un linge percé de trous pour la bouche et les yeux, et le costume est la synthèse pittoresque de tout ce qu'il est possible de trouver de vieux et de comique au fond de garde-robes de paysans. Ce qui reste de la défroque des aïeux et des anciens soldats est particulièrement mis à contribution.

Sous ce costume indéfinissable où l'antique et le moderne se complètent au petit bonheur et se heurtent au hasard des trouvailles, nos compères s'en vont de maison en maison voir « si on les reconnaîtra » et faire de leur mieux pour « amuser les gens ».

Notons, en passant, qu'à Ster le carnaval n'a d'autre but que d'« amuser les gens » : on n'y connaît point l'intrigue tracassière ou injurieuse du carnaval à la mode. Disons encore qu'à Ster les hommes sont seuls à se masquer ; les femmes ni les filles n'en ont aucune envie, et d'ailleurs, on en dirait de belles sur le compte de celle qui imiterait les hommes en pareille circonstance : sa réputation en serait gravement compromise.

2. — Le rôle.

Viennent alors les jours du vrai Carnaval, ceux que le calendrier appelle Quinquagésime, Mardi-Gras, Mercredi des Cendres, Quatragésime.

Eh bien ! la jeunesse « sterlaine » ne s'inquiète point du calendrier pour fêter le Carnaval à sa façon. C'est ainsi que le premier dimanche (quinquagésime) ne compte pas : ni bal, ni mascarades ; tandis que le lundi est le grand jour du Carnaval. C'est le jour où tout le monde est *andimanché*, le jour du « rôle », où tout le village est en émoi et où chacun se fait un devoir d'être gai.

Encore n'attend-on pas l'après-midi pour se mettre en gaité ! Dès 9 heures du matin, des sons de *trompette* réveillent tous les échos, font aboyer tous les chiens et attirent tout le monde sur le pas des portes..... C'est le *Courrier*, cavalier en costume de jockey qui, au galop de son cheval enguirlandé de rubans et de fleurs, parcourt le village pour annoncer aux bonnes gens que la troupe est prête et que les festivités vont commencer. Quelques minutes après, en effet, la Jeunesse masquée sort du lieu de réunion, drapeau et musique en tête, musique composée, quand elle est bien montée, d'un violoneux quelconque, aidé d'une clarinette criarde et d'un cuivre tapageur.

La « troupe » comprend une douzaine ou quinzaine de jeunes gens (pas de filles, nous l'avons dit) qui vont jouer en plein air le rôle qu'ils ont appris secrètement au cours des longues soirées d'hiver (1). Ce « rôle » est une bouffonnerie wallonne, ayant une action ou à peu près, imaginée par un loustic du pays qui s'est mis la cervelle à la torture pour condenser en quelques pages d'un esprit problématique le plus de drôleries possible, à seule fin, répétons-le, de faire rire et beaucoup rire. Les rôles de femmes, évidemment, y sont tenus par des hommes en jupons. Les costumes ont nécessité l'achat de quelques aunes de calicot et de galon doré ; les couturières à la journée les ont confectionnés selon les règles de l'esthétique locale ; et les plus beaux, au dire de chacun, sont ceux où se rencontrent le plus de couleurs et de dorures. Que le costume ait un caractère entièrement conforme aux données de la pièce, ou que l'harmonie des tons et couleurs y soit respectée, cela importe assez peu ; suffit qu'il soit masculin ou féminin suivant le cas et qu'il reluisse le plus possible.

(1) Voir t. VII, p. 39, le Carnaval de Malmédy, *Les rôles*. — Le pays de Malmédy, celui de Francorchamps, celui de Stavelot, constituaient autrefois une principauté abbatiale dite de Stavelot-Malmédy, supprimée et démembrée en 1815.

La musique réglant le pas, la troupe s'en va par les chemins, chantant et dansant, et fait halte à l'endroit où doit avoir lieu la première représentation. Le Courrier y était avant les acteurs ; en les attendant, il a, au son de sa trompette, rassemblé les villageois en blouses de toile et les villageoises « en cheveux » ou en *gâmette*. Dans un boniment rythmé, pittoresque et comique, il a, *àx bonnès djins*, fait les présentations, annoncé qu'on va rire et se divertir et recommandé de beaucoup applaudir. Il court ensuite se remettre à la tête du cortège, qui s'amène au milieu des chants et des danses et finit par s'installer. Deux « faisant fonction » de gendarmes, porteurs de longues barbes, revêtus d'habits plus ou moins militaires, et pas du tout farouches malgré leurs sabres... de bois, se détachent du groupe et font ranger le public : *Allons, mes bravès djins, rescoulez, rescoulez !*

Le cercle formé, l'action se déroule au milieu des bons gros rires et des applaudissements nourris, et, infailliblement, se termine par une contredanse inédite, en plusieurs figures, que les acteurs ont créée au cours des répétitions et qu'ils ont à cœur d'exécuter sans rater un pas.

Les ménagères du voisinage se font honneur d'apporter « la goutte » aux masqués, et voilà la première représentation terminée. On en donnera deux ou trois éditions nouvelles en différents endroits du village de sorte que, finalement, tout le monde aura vu et tout le monde aura ri.

Le rôle constitue ainsi le clou de la journée. Mais avec les danses, les rasades et les haltes dans les cabarets, il a tenu le village en émoi jusque vers deux ou trois heures de l'après-midi. La troupe alors se disperse et les acteurs rentrent chez eux, talonnés par la faim et pressés de rétablir l'équilibre physique et mental un peu ébranlé par l'enthousiasme de la journée et surtout par les *hénnas* avalés en nombre avant, pendant et après chaque représentation.

Le temps de se restaurer et d'abandonner les oripeaux carnavalesques, et voilà bientôt l'heure d'ouverture du bal de la soirée, dans l'un des cabarets du village. Deux ou trois jeunes hommes de bonne volonté ont au préalable reçu pour mission d'*aller àx bâcelles* « aller aux jeunes filles ». Ils se rendent chacun dans le quartier qui leur est assigné et vont de maison en maison chercher et rassembler toutes les jeunes filles du village ; chacun amène son troupeau au local et ne s'en inquiète plus ; si, à ce moment, les garçons n'y sont pas encore, les demoiselles ne s'alarmeront pas pour si peu ; le violon leur jouera quelques danses et elles sauront bien s'amuser entre elles en attendant les *galants*.

Chose curieuse, ce bal est tout à fait ordinaire : les travestis, s'il en reste ou s'il y en a de nouveaux, n'y sont admis qu'à la condition de mettre bas les masques.

J'ai dit plus haut que le dimanche du carnaval n'est pas du tout fêté à Ster. La seule chose extraordinaire qui s'y passe ce jour-là, c'est de « faire passer le cheval sous le drapeau ». C'est l'après-midi ; la jeunesse se réunit et le *courrier* du carnaval arrive à cheval et au son de la trompette. On présente à l'animal le drapeau de la Jeunesse ; on le lui passe devant les yeux ; on le lui promène sur le corps ; on l'agite devant lui ; et tout cela, pendant qu'à côté de la bête les jeunes gens crient, chantent et jouent de l'accordéon.

Cette singulière cérémonie a pour but de juger du sang-froid du cheval, qui, n'ayant jamais rien vu ni entendu de semblable à ce que lui réserve le lendemain, pourrait prendre peur, s'emballer, refuser le service et occasionner des accidents. Aussi, serait-il remplacé sur-le-champ, s'il ne réussissait pas son examen sous le drapeau.

Quant aux rôles, ils ont parfois pris, en certains endroits, un caractère très sarcastique, en faisant allusion à quelque événement répréhensible dont on avait beaucoup jase au village dans le courant de l'année écoulée. Mais je ne sais pas que le cas se soit jamais présenté à Ster où la tradition impose au carnaval de divertir le public et non de l'offenser. Toutefois, j'y ai vu (il y a de cela quelque trente ans) jouer un rôle *so les djonnès fêyes qui vont à l'cise*, où il s'agissait de rire un peu aux dépens des jeunes filles du village qui, cet hiver-là, avaient pris l'habitude de courir à la soirée dans l'une ou l'autre maison, où elles se rassemblaient pour tricoter, un peu chanter et beaucoup caqueter.

Un autre rôle, composé par les jeunes gens du village, obtint, il y a quelques années, un grand succès de gaieté. C'était : *tu molin miraculeux*.

Ce moulin était monté sur un char traîné par quatre chevaux. Le rôle consistait en un défilé grotesque de types tarés : mendiants, fraudeurs, ivrognes, femmes bavardes, etc... Chacun s'entendait reprocher ses travers en termes crus et burlesques, et la leçon finie, se trouvait précipité dans le « Moulin miraculeux ». Le meunier faisait jouer la manivelle et le condamné, qui était entré par le haut, sortait par le bas, complètement transformé : la mendicante en guenilles était devenue une jolie demoiselle élégamment vêtue ; l'ivrogne était nettoyé, dessoulé et corrigé ; les « longues langues » étaient raccourcies, etc...

Tout cela, à commencer par le boniment savoureux du meunier au moment de la parade, se compliquait d'incidents comiques ou de fines allusions à certains événements locaux; et l'on en reparla longtemps.

C'est ainsi que, dans la suite, d'un individu dont la conduite laissait à désirer, on disait souvent : *Il âreut mèsâthe d'ess' rumolou*. « Il aurait besoin d'être remoulu »! Mais ce dicton est bien plus ancien et, selon toute probabilité, c'est lui-même qui a inspiré la farce du Moulin miraculeux.

3. — La Groumotte.

Le jour du carnaval, l'instituteur du village a beau jeter aux échos d'alentour les *drelin ! drelin !* de la petite cloche de son école les enfants ont bien autre chose à faire; ils sont à l'*groumotte* depuis le chant du coq.

Bambins et bambines se sont levés dès l'aube; ils ont revêtu leurs habits des dimanches, ils se sont parés de fleurs en papier de toutes couleurs et se sont mis en route. Aussi, dès la première heure, le village est sillonné de deux troupes d'enfants, l'une de garçons, l'autre de filles, toutes deux allant à l'*groumotte*. Cette réjouissance enfantine consiste à aller de porte en porte, chanter et faire appel à la générosité des habitants. Ici on donne quelques centimes, là c'est une tranche de lard. Toute personne généreuse est saluée par ce cri : *Vivent les bravés djins!* répété par la bande entière. Mais devant un refus au contraire, toute la troupe proteste en criant à pleine voix cette formule singulière : *Vivent les canaillés djins!... Vivent les intéressés!* etc...

Le butin est emporté par les *maïsses* du l'*groumotte*, l'un muni d'un grand panier réservé au lard, l'autre d'une bourse pour les *censes* « la monnaie ». Diriger la tournée, faire rentrer les égarés dans les rangs, apaiser les turbulents, tout cela fait aussi partie des attributions des Maitres. Et ils sont joliment fiers de cet honneur conféré par le suffrage universel des camarades.

La tournée finie, nos gamins vont acheter quelques pains blancs, de l'*strôpe* « marmelade de pommes » et du sucre; et ils se rendent à une maison désignée à l'avance (ordinairement celle de l'un des Maitres) où doit avoir lieu le repas en commun. Chaque enfant exhibe aussitôt les quelques fèves de café qu'il a emportées de chez lui, ce qui va permettre à la « dame » du logis d'emplir quelques cafetières à l'intention de la marmaille. Le menu du régal n'est pas long à détailler : café noir au sucre, tartine de « sirop » et *crêtons* si l'on a récolté du lard.

L'argent de reste est alors partagé par les Maitres entre tous les assistants : chacun reçoit selon son âge, mais les Maitres n'oublient jamais de se faire la part du lion; ils emportent des cinquante et des soixante centimes, tandis que les plus petits s'en retournent contents avec un malheureux sou!

Est-il besoin de dire pourquoi la *groumotte* se met en route d'aussi bonne heure!... C'est qu'il importe d'avoir fini aux premiers « appels du courrier » du carnaval.

Subissant, comme toutes choses, les injures du temps, la *Groumotte* a un peu perdu de son caractère primitif. Tout frugal qu'est le repas de la fin, c'est du luxe auprès de ce qu'il était autrefois.

Dans le temps passé, la troupe des petits solliciteurs ou *hèyeurs* (1) était dirigée par trois chefs : le premier portant la bourse qui devait contenir les oboles; le second portant le *tchêna* « panier » destiné à recevoir les tranches de lard; et le troisième, muni d'un petit sac pour recevoir la farine, car en ce temps-là, la farine d'avoine était très demandée par les *groumottis*.

Alors aussi, existait une complainte de circonstance qu'on redisait devant chaque porte. Cela se chantait sur un air plutôt langoureux, et consistait en chanson de *hèye*, dont voici le texte, qui n'est sans doute pas bien ancien :

Dju v' donn' bondjoû noss' dame Nos es - tans v'ni hayi

Tot com' l'anné pas - sé A - v' quéqu' chose à nos d'ner?

1.

1.

*Dju v' dègne bondjoû noss' dame,
Nos estans v'ni hayi
To comme l'anné passé;
A - v' quéqu' chose à nos d'ner?..*

Je vous souhaite le bonjour madame,
Nous sommes venus quêter
Tout comme l'année passée;
Avez-vous quelque chose à nous
(donner?)

*Nos estans one grande bâne
Tos bais djoutis garçons (2);
Nos moussans sins rin crainde
Duvins totes les mâhons.*

Nous sommes une grande bande,
Tous beaux et jolis garçons
Nous entrons sans rien craindre
Dans toutes les maisons.

(1) *Hèyi*, à Liège *héli* : collecter argent et victuailles, en vue d'un repas traditionnel à certaines fêtes, par exemple la veille des Rois, le jour du Carnaval, etc.

(2) Les petites filles disaient : *Tos bellès djônès fèves* « toutes belles jeunes filles ».